



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 07 décembre 2023 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 30 novembre 2023.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme TAUPENOT-MUGNIER et M. BOICHE avaient donné respectivement procuration à Mme DUQUE et M. BOURDOUNE.

Excusés : M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et M. CARVOYEUR.

Absents : M. CHOLET et Mme LEPINASSE.

Secrétaire de séance : Mme Muriel CHRETIEN-BRION

N° 2023-132 : RÉGIE DE RECETTES CAMPING : TARIFS 2024 :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la proposition de modification de tarifs concernant la régie de recettes du camping municipal du Pont Picot comme suit :

- Location tente canadienne :

	Tarifs actuels		Tarifs proposés	
	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Haute saison
Nuit	34 €	39 €	20 €	25 €
2 nuits	55 €	65 €	35 €	45 €
Semaine	180 €	200 €	130€	160€

- Location barbecue :
 - Sans charbon : 5 € la soirée
 - Avec charbon : 8 € la soirée

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- ADOPTE les modifications tarifaires de la régie de recettes du camping municipal telles que présentées en conseil municipal ;

Suivent les signatures.
